



DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
VILLE DE CERET

Date de convocation :
08/10/2025

Nombre de conseillers
municipaux

En exercice : 29
Présents : 22
Procurations : 06
Votants : 28

OBJET :

ORGANISATION

=====

**Modification de la
commission extra-
municipale Foires et
Marchés**

En l'an deux mille vingt-cinq et le quinze octobre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel COSTE, Maire.

Présents : M. COSTE Michel, Maire, Mme BARANOFF Brigitte, M. ANGULO José, Mme JUSTAFRE Stéphanie, M. DUNYACH Denis, Mme LACOMBE Maria, M. BELTRAN José, Mme MENAHEM Sophie, Adjoints ; COSTE Jean-François, Mme BOISDRON Gisèle, Mme DUNYACH Monique, Mme BRISSAUD Mina, Mme OHN Christiane, M. PREHAM Anthony, M. INGHAM John, M. CARLES Yves, Mme FERRIZ Paulette, PUIGMAL Patrick, M. PARAYRE Jean, Mme QUER Martine, Mme TORRENT Michèle, Mme BOISORIEUX Michelle, Conseillers Municipaux.

Absent(s) ayant donné procuration :

Mme BENARD Gisèle, conseillère municipale, à Mme DUNYACH Monique, conseillère municipale ; M. BORREILL Philippe, conseiller municipal, à M. le Maire ; M. BERTHELOT Stéphane, conseiller municipal, à M. BELTRAN José, Adjoint ; Mme CAPEILLE Sandrine, conseillère municipale, à M. ANGULO José, adjoint ; Mme BOURDIN Géraldine, conseillère municipale, à Mme MENAHEM Sophie, adjointe ; M. REDONDO Simon, conseiller municipal, à Mme BARANOFF Brigitte, adjointe.

Absent(s) :

M. PLANES Jean-Jacques, conseiller municipal

Secrétaire de séance : Mme JUSTAFRE Stéphanie, Adjointe

Il est rappelé la délibération n°14/2022 du Conseil Municipal en date du 26 janvier 2022 portant création de la commission extra-municipale Foires et Marchés, comprenant les membres du Conseil Municipal, le régisseur nommé ou son suppléant, les représentants mandatés par les organisations professionnelles régies par la loi du 21 mars 1884 et ayant au moins 6 mois d'ancienneté dans le marché ou leurs suppléants et toute personne représentative et mandatée dûment qualifiée portant intérêt à la qualité et bon déroulement du marché.

Il est rappelé la délibération n° 78/2023 du Conseil Municipal en date du 12 avril 2023 portant modification de la commission,

Les organisations professionnelles ont désigné les représentants suivants :

	Titulaire	Suppléant
Syndicat des marchés de France Pays Catalan	M. Bernard DAGAN	M. Jean-Claude GUIZARD
Confédération paysanne	M. Michel SAQUE	M. Pascal GUILLEMAND
FDSEA	Mme Claude VASSAIL	M. Daniel GEOFFROY
Chambre des métiers et de l'Artisanat des PO	Mme Tiphane BASO	M. Jean-Jacques PLANES
Chambre de commerce et d'Industrie des PO	M. David GENER	M. Thierry CASADESSUS
Chambre d'agriculture des PO	M. Christian SOLER	M. Gilles PLANAS

Il est proposé de modifier les membres du conseil municipal comme suit, sous la Présidence de Monsieur le Maire, en désignant M. Jean-François COSTE en remplacement de M. Marti VILA PASOLA.

LE CONSEIL MUNICIPAL
Entendu le rapport et après en avoir délibéré,
DECIDE

à l'unanimité de ses membres présents ou représentés

- DE DESIGNER M. Jean-François COSTE, Conseiller Municipal, en remplacement de M. Marti VILA PASOLA, en qualité de délégué suppléant.

Membres titulaires :

Vice-présidente : M. Mina BRISSAUD
M. Denis DUNYACH
M. José ANGULO
Mme Sophie MENAHEM

Membres suppléants :

Mme Monique DUNYACH
M. Anthony PREHAM
Mme Michelle BOISORIEUX
M. Jean-François COSTE

Ainsi fait et délibéré à CERET, les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme.

Le Maire de CERET
Michel COSTE



Le secrétaire de séance,
Stéphanie JUSTAFRE

Le Maire de CERET

CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication.